

Peintures & Décoration

**JEFCO
SYLCO**



L'alternative

IDENTIFICATION DU PRODUIT

AFNOR T 36-005 Famille I classe 7 b 1

DEFINITION :

Peinture d'aspect satiné, à base de résines acryliques en phase solvant pour application mécanisée sur bardages en plaques métalliques galvanisées ou prélaquées.

APTITUDE A L'USAGE :

- **Fonctions particulières** (selon FD T 30-805) :
 - Résistance aux intempéries et au nettoyage,
 - Insensibilité à l'eau.
- **Fonctions complémentaires de décoration** :
 - Apporte une couleur uniforme au support.

CARACTERISTIQUES :

Extrait sec : En poids : 52,8 % ± 2,0.
En volume calculé : 35,7 % ± 2,0.

Diluant : DILUANT 113.

Masse volumique : 1,16 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Temps de séchage : Sec en surface : 4 heures.
Sec apparent complet / redoublable : 24 heures.

Viscosité : Valeur disponible, réservée au CPU.

Point d'éclair : > 41° C.

Présentation en pot : Gel thixotrope.

Aspect du feuil sec : Aspect "satiné" : BS 60° : 6 (≤ 60) - BS 85° : 16 (> 10).

Rendement superficiel spécifique : 5 à 6 m²/litre au pistolet sans air (airless).
Selon le relief des supports, ce rendement peut varier de 20 à 30 %.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITE : Les caractéristiques indiquées correspondent à celles visées par le Fascicule normalisé FD T 30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Le contrôle de la production en usine est réalisé suivant un système de management qualité et environnemental certifié ISO 9001 (2008) et ISO 14001 (2004).

BARDACRYL SATIN AIRLESS

Peinture à accrochage direct pour entretien des bardages en tôles d'acier galvanisé ou prélaqué

- EXCELLENTE ADHERENCE.
- RESISTE AUX AMBIANCES MARITIMES ET INDUSTRIELLES.



COV : Ce produit répond à la Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de Composés Organiques Volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures (Cf. Arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010)
ce produit contient max 500 g/l COV

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien. Selon normes NF P 74-201 (DTU 59.1), pour le bâtiment et le génie civil.

EMPLACEMENT : A l'extérieur.

DESTINATION : Bardages en plaques verticales des locaux commerciaux ou industriels. Couvertures en plaques des toitures inclinées.

SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES : Bardages en acier prélaqué, acier galvanisé. Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES :

Dans tous les cas il sera exécuté sur le support et préalablement aux travaux, une petite surface de référence sur laquelle on aura effectué après séchage (48 heures au minimum) des essais d'adhérence par quadrillage afin de confirmer la compatibilité du système de peinture avec le support.

L'application mécanisée au pistolet sans air des teintes métallisées nécessite des essais préalables et une très grande régularité d'application pour obtenir une teinte homogène avec une disposition unidirectionnelle des pigments métalliques.

L'application mécanisée au pistolet sans air (airless), nécessite de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la pulvérisation accidentelle de peinture sur les biens et les équipements environnants et notamment de veiller à ne pas pulvériser en présence de vent.

Ne pas changer de numéro de lot sur une même surface.

Ne pas appliquer sur support gelé, par température inférieure à 5° C et par humidité relative supérieure à 80 %.

La température du support métallique devra être au moins supérieure de 3° à celle du point de rosée pour éviter toute condensation.

Proscrire l'usage des teintes soutenues dont la luminance lumineuse Y est inférieure à 35.

BARDACRYL SATIN AIRLESS



Peinture à accrochage direct pour entretien des bardages en tôles d'acier galvanisé ou prélaqué

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS

Les fonds doivent être sains, secs et propres, exempts de salissures (rouille pulvérulente, calamine, micro-organismes, peintures écaillantes, résidus gras, poussières ...)

Sur acier prélaqué :

- Essais préalables d'adhérence du revêtement en place (essais de quadrillage).
- Lessivage et rinçage à l'eau claire sous haute pression.
- Dépoussage des subjectiles d'aspect brillant par projection d'abrasifs (balayage).

Sur acier galvanisé :

- Dérochage.
- Lessivage.
- Rinçage à l'eau claire sous pression.

Sur zones de corrosion : Elimination des traces de corrosion et de calamines par grattage/brossage soigné, meulage ou mieux par balayage léger par projection d'abrasifs, dépoussiérage. Retouche des parties mises à nu avec le primaire FEU VERT 2000 (Cf. fiche descriptive).

Mousse et moisissures : Traitement curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE suivi d'un rinçage à l'eau claire après 2 ou 3 jours (Cf. fiche descriptive).

Sur anciens fonds de peinture en mauvais état de conservation ou incompatibles : Décapage par tous moyens appropriés et rinçage à l'eau claire.

MODE D'APPLICATION

Appliquer au pistolet sans air en une ou deux couches croisées selon état du support, la teinte et le niveau de protection recherché. Appliquer en voiles fins et réguliers dans le sens des plis du bardage, bien garnir les arêtes.

MATERIEL

- Pistolet sans air (buses Ø 15 à 21 millièmes de pouce et filtres de 100 à 60 "mesh" / maille).

NETTOYAGE DU MATERIEL

Au DILUANT 113, immédiatement après usage.

DILUTION

Au DILUANT 113 pour ne pas dénaturer le produit.
Pistolet sans air : 3 à 10 %.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI

Le produit doit être employé par référence aux présentes informations et à nos Conditions Générales de Vente. Ces informations sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art ; normes, règles professionnelles, normes spécifiques de la série NS P du fabricant pour la France. Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des subjectiles à revêtir pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère. Le produit décrit dans cette fiche est un produit de construction portant le marquage CE s'il est visé par une norme harmonisée ou le cas échéant par un ATE, selon la Directive Européenne DPC 89/106/CEE et son décret français d'application. Sa mise en œuvre, comme celle des systèmes de revêtement auxquels il s'incorpore est de technique courante. Non destinés à jouer un rôle purement esthétique, ces systèmes sont normalement employés pour la réalisation d'ouvrages de construction. Mais ils peuvent l'être pour de simples travaux de décoration ou d'entretien.

CONDITIONNEMENT ET TEINTES

- Fût de 15 L.
- Livré en blanc et teintes des nuanciers RAL et JEFECOSYLCO.
- Peut être teinté en tons pastel avec des colorants universels de qualité sans dépasser 3 % en volume.

HYGIENE ET SECURITE

- **Produit inflammable :** Etiquetage spécifique.
- **Sécurité en cas d'incendie :** Classement conventionnel de réaction au feu du revêtement M1 sur support M0.
- **Fiche de Données de Sécurité :** BARDACRYL SATIN AIRLESS. Celle-ci est accessible sur le site www.jefecosylco.com.

AUTRES INFORMATIONS

Spécifications de référence : DTU 59.1.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie : Bon fonctionnement du revêtement, exécuté selon les préconisations d'emploi des produits, de 2 ans minimum, dans des conditions d'entretien normales, pour une durée de vie jusqu'à 5 ans, en fonction des subjectiles, de leur exposition et de leur environnement et qui peut être prolongée en entretenant / rénovant le revêtement.

Entretien d'aspect du revêtement : Nettoyage à l'eau sous pression avec traitement biocide EFYMOUSSE (Cf. fiche descriptive).

Entretien ou rénovation du revêtement : Selon DTU 59.1 avec le produit d'origine.

Enlèvement du revêtement : Décapage par tous moyens appropriés. Nous consulter.

Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, couvrir le reste de peinture avec du DILUANT 113 (1 mm), fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité (durée de vie : 6 mois).

Leurs propriétés et durabilité permettent de satisfaire légalement à la garantie de bon fonctionnement de 2 ans minimum exigée en France des constructeurs pour les revêtements à caractère d'éléments d'équipement dissociables (ils peuvent être enlevés/démontés sans détérioration du support), ou à la présomption de responsabilité décennale lorsqu'ils sont considérés comme constitutifs d'un ouvrage de construction, bien qu'ils ne soient pas des "EPERS". Utilisés en simples travaux de décoration ou d'entretien, ils peuvent satisfaire à la garantie de 2 ans sur les biens de consommation livrés installés. Au-delà de la garantie de 2 ans, un engagement de l'utilisateur sur les caractéristiques et la durabilité des revêtements est possible en France, sous réserve de préconisations spécifiques d'emploi des produits, assorties d'un entretien périodique des parements.